



Municipalité Ascot Corner

TECHNICIEN-NE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (NIVEAU 2)

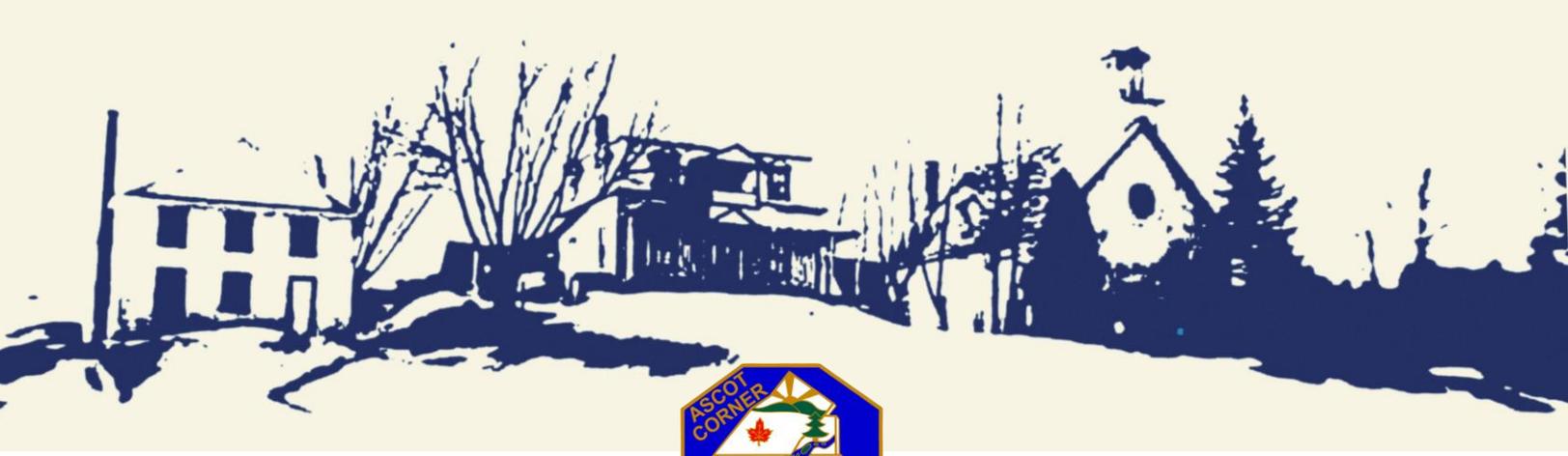
Venez travailler à Ascot Corner, un milieu de vie qui offre tous les charmes de la campagne et d'une communauté tissée serrée tout en se montrant dynamique ! En rapide expansion, cette municipalité de plus de 3 500 habitants et habitantes, à deux pas de Sherbrooke et située dans la bucolique MRC du Haut-Saint-François, saura vous proposer des défis stimulants.

Travailler à Ascot Corner, c'est bénéficier d'un milieu à l'échelle humaine, soucieux de l'environnement et dans lequel toutes les occasions sont bonnes pour bouger, avec ses quatre parcs publics et son parcours actif. C'est également se trouver au coeur d'une municipalité amie des aînés et des jeunes familles, et donc répondre à différents besoins comme les saines habitudes de vie, le transport actif, l'engagement social et citoyen, l'aménagement du territoire ainsi que l'offre d'infrastructures de loisirs et de vie communautaire de qualité. Enfin, c'est côtoyer une équipe à la fois aguerrie et jeune de cœur !

Description du poste

Sous la responsabilité de la direction, la ou le technicien-ne en urbanisme et en environnement accomplit les tâches reliées à l'application de la réglementation et des lois relatives à l'urbanisme et à l'environnement de la Municipalité, de la MRC ou de la province lorsque désigné pour ce faire. Ces tâches comprennent entre autres :

- Réponse aux demandes en ce qui a trait aux lois et règlements à faire respecter dans le cadre de la construction, du zonage et du lotissement;
- Émission ou refus de permis ou certificats en vertu des règlements pertinents;
- Inspection des immeubles pour vérifier la conformité aux règlements d'urbanisme;
- Avis aux personnes qui contreviennent aux règlements et préparation des dossiers à présenter devant les tribunaux, s'il y a lieu;



- Réception des plaintes relatives aux nuisances, avis aux personnes qui contreviennent aux dispositions pertinentes et préparation des dossiers à présenter devant les tribunaux, s'il y a lieu;
- Inspection des fosses septiques et des champs d'épuration, inspection des branchements d'aqueducs et d'égouts, émission des permis lorsque requis à cet effet;
- Relevé de niveaux et inspection des ponceaux.

La ou le technicien-ne en urbanisme et en environnement exécute toute autre tâche connexe demandée par la direction.

Qualifications de base

- DEC en aménagement et en urbanisme ou AEC en aménagement et urbanisme avec expérience pertinente ou une formation en urbanisme et/ou environnement avec expérience pertinente;
- Permis de conduire.

Début de l'emploi : vers le 8 avril 2025

Statut de l'emploi : permanent

Nombre d'heures / semaine : 36 heures

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 mars 2025 à 16h00 avec la mention «technicien-ne en urbanisme et en environnement» à l'attention de Jonathan Piché, Directeur général, à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ascot Corner,
5655 route 112,
Ascot Corner, Québec, J0B 1A0
ou par courriel : jonathan.piche@hsfqc.ca